

LE CROUX

CENTRE NATURE

GUIDE

CLASSES PONEY ENVIRONNEMENT

POUR DES CLASSES DE LA MATERNELLE AU COLLEGE

Ce dossier, a pour but d'informer les enseignants sur le fonctionnement du Croux. Il est un complément pertinent au projet éducatif de la structure
Il se modifie chaque année en fonction des changements inévitables et grâce à vos remarques qui nous permettent d'évoluer ensemble.

Le centre du Croux a été créé en 1982 par des enseignants originaires de la région parisienne, désireux de ramener à la vie un hameau du parc naturel régional du Morvan.
Ils en ont fait un lieu d'accueil et de ressourcement pour les familles et les enfants, un terrain d'expérimentation pédagogique autour du Poney et de la Nature, dans le but de promouvoir l'éco citoyenneté.

Le Centre Nature du Croux : un lieu de ressourcement
La Nature est présente dans toutes nos activités (avec un axe tout particulier autour de la randonnée équestre) pour découvrir le parc naturel régional du Morvan.
Nous organisons des stages et formations de sensibilisation à l'environnement et au cheval nature (Galops Pleine Nature).

Le centre du Croux a su s'imposer comme une structure de référence avec du personnel permanent qualifié, dans un cadre privilégié.

Le Croux est ouvert toute l'année et propose les prestations suivantes :

- Des séjours vacances enfants pour les 4/17 ans à chaque période de vacances scolaires

- **Des classes poney / environnement de la maternelle au collège**

- De l'accueil en groupes et familles en gîte

- Des balades nature et journées « randonnée équestre »

- Des activités poney-nature

Il est bien entendu que les informations présentées dans ce document sont une base de travail commune entre l'enseignant et l'équipe du centre du Croux, et constituent des propositions qui pourront être modifiées en fonction de votre projet de classe sachant qu'elles doivent se discuter avant le début du séjour.

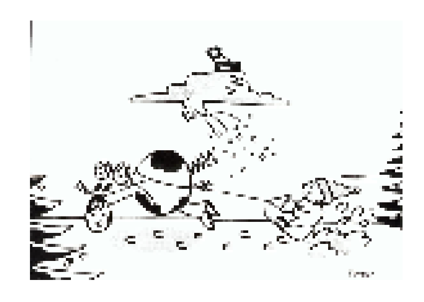
Merci de lire attentivement ce document.

N'hésitez pas à nous faire des propositions, suggestions afin de permettre d'améliorer cet outil.

Nous vous souhaitons un bon séjour.

L'équipe du Croux.





Sommaire

Table des matières

PARTIE I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

1.1 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

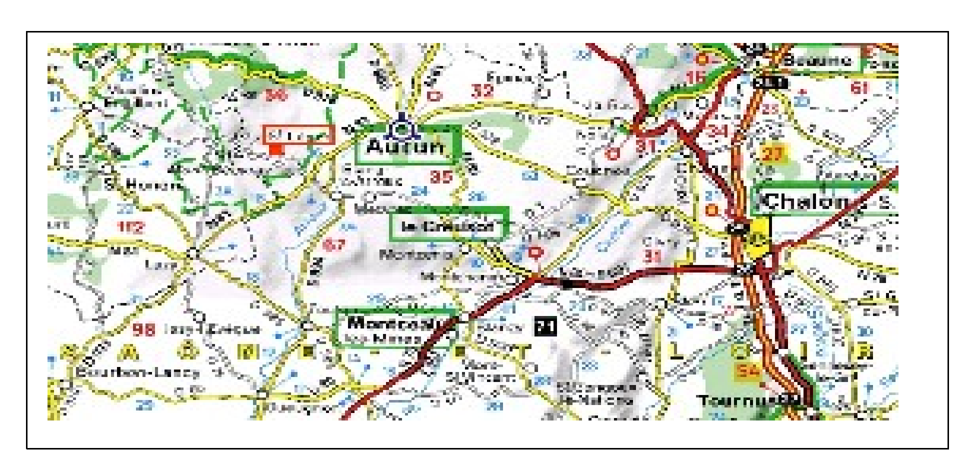
1.1.1 Situation géographique

Elle est située :

- Dans le hameau du Croux, constitué de 5 bâtisses morvandelles

Sur une ancienne unité d'exploitation agricole dans un site paysagé typique du Sud - Morvan,

- À 2 Kms du village de Saint-Léger-sous-Beuvray, commune membre de :
    - La Communauté de communes "Beuvray / Val d'Arroux"
    - Du Pays Autunois-Morvan
    - Du Parc naturel régional du Morvan
- En Saône-et-Loire
- En région Bourgogne



1.1.2 Comment se rendre au Croux

Par le train,

Soit par le TGV à destination de Montchanin-Le Creusot, navette de cars à l'arrivée de certains trains pour se rendre à Autun. Paris - Le Creusot (1 heure 26), Lyon - Le Creusot (35 mn)

Soit par la ligne SNCF normale par les gares d'Autun ou Etang-sur-Arroux.

Par la route,

En venant de Paris (300 Kms), prendre l'autoroute A6 et la sortie Avallon ou Pouilly en Auxois, puis la direction d'Autun par la RN6. À la sortie d'Autun, prendre la route de Moulins et 2 Kms plus loin, au lieu-dit "La Guinguette", prendre sur la droite la route de St Léger sous Beuvray. Rouler pendant 16 Kms, et à l'arrivée dans le village, prendre tout de suite à gauche à la poste et 200 m plus loin, prendre la petite route sur la gauche juste avant la sortie du village. Continuer cette route pendant 2 Kms, elle se termine au lieu-dit le Croux.

En venant de Lyon (200 Kms), prendre l'autoroute A6 et la sortie Chalon sud, puis la direction du Creusot. Au rond-point avant le Creusot, prendre la direction d'Autun, puis à gauche à Marmagne, vers Broyes, Étang sur Arroux. À l'entrée du village de St Léger sous Beuvray, prendre tout de suite à droite la petite route, qui se termine après 2 kms, au lieu-dit le Croux.







1.1.3 Le personnel permanent

L'équipe de permanents est à votre service pour faciliter l'organisation, l'accueil et le déroulement des activités et est disponible et attentive à un service de qualité, dans le respect de notre projet. Elle travaille toute l'année à l'organisation et à la préparation des séjours et intervient aussi lors des activités en dehors des classes (vacances scolaires, poney-club, accueil de groupes). Elle travaille selon des horaires définis et assure à tour de rôle des permanences en fonction des domaines de responsabilités
Elle est constituée de personnes travaillant dans différents secteurs :

- **Un service administratif attentif aux moindres détails avec :**

1 directeur
1 responsable administrative

- **Un service équestre mettant à votre disposition ses compétences pour la pratique d'une équitation nature.**

1 monitrices d'équitation, coordinatrice des acrtivités équestres

- **un service restauration**

1 cuisinière

- **un service entretien afin que notre centre soit toujours irréprochable**

1 personnel d'entretien des locaux

Du personnel saisonnier essentiellement pour les périodes de vacances (3 à 15 personnes) s'ajoute à l'équipe, ce qui représente au cours de l'année environ 35 personnes vacataires différentes.

1.1.4 La capacité d'accueil

Les bâtiments permettent d'accueillir 2 classes pour un effectif de 56 enfants, plus l'équipe d'encadrement.

1.1.5 Les agréments, affiliations et référencements

Le centre du Croux est

- agréé par :

Le ministère de la Jeunesse et des Sports 071 440 121
Le ministère de l'Education Nationale, 71 84 001
Les services vétérinaires.
Il répond par ailleurs aux normes de qualité et de sécurité exigées par la législation en vigueur.

- affilié à :

La FFE (Fédération française d'équitation)
La FRETE (Fédération française des relais d'étapes de tourisme équestre)
L'AREM (Association de la randonnée équestre en Morvan) et MRA (Morvan Rando Accueil), filières du Parc du Morvan

- labellisé

"Centre de tourisme équestre"
"Poney-club de France"
"Gîtes de France" pour gîtes de séjours, gîtes d'étapes

- référencé par :

Le Conseil Régional séjour "découverte de l'environnement" des classes de Bourgogne.

1.2 La structure d'accueil

Il comprend 4 bâtiments d'habitation entièrement rénovés, avec chambres de 2 à 8 lits, salles polyvalentes et salles à manger, sanitaires (douches, toilettes, lavabos) qui peuvent fonctionner de façon autonome.

Maisons : du Chêne, du Châtaignier, du Hêtre et du Saule

1.2.1 Les locaux collectifs

- Dans la maison de l'Erable :

- Cuisine et réserve alimentaire répondant aux normes actuelles d'hygiène et de sécurité
- Salle à manger en pierres apparentes
- Salle d'activités avec charpente bois et mezzanine
- Bibliothèque et médiathèque

- Dans la maison du Hêtre :

- Infirmerie et chambre d'infirmerie
- Buanderie

- Dans la maison du Saule

- Atelier et réserves

1.2.2 Le local administratif

Il est utilisé par le personnel permanent
- 5 bureaux
- 1 salle de réunion
- 1 salle du personnel

1.2.3 Les installations équestres

- Un bâtiment agricole comprenant 2 selleries, deux écuries avec boxes et stalles - Un manège 20 x 40 m avec une sellerie d'attelage - Un espace maréchalerie - Un lieu d'attache abrité	- Un rond de voltige - Une carrière 20 x 40 m - Une petite carrière 8 x 16 m - Un terrain de cross – De nombreux chemins environnants



1.2.4 L'élevage

Il est constitué d’une soixantaine d’équidés, poneys de différentes tailles, de races shetland, landaise et haflinger et petits chevaux qui vivent en liberté au pré toute l'année.

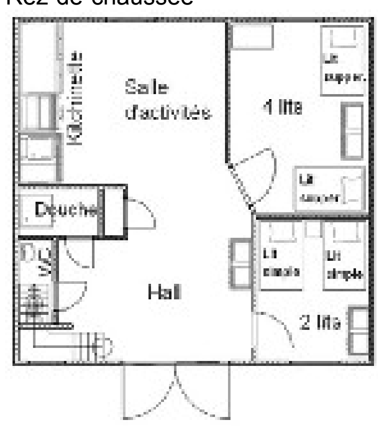
1.2.5 Les plans

Le plan du centre

Le plan des bâtiments

Maison du Châtaignier

Rez-de-chaussée



Etage



Mezzanine



Maison du Saule

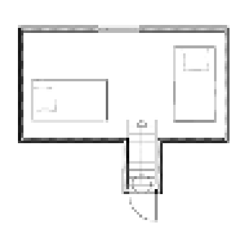
Rez-de-chaussée



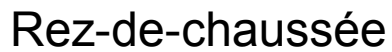
Etage



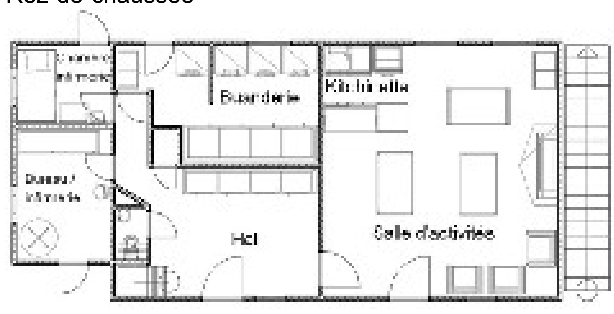
Mezzanine



Maison du Hêtre



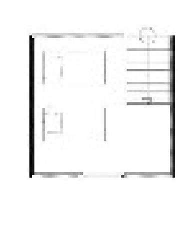
Rez-de-chaussée



Etage



Mezzanine

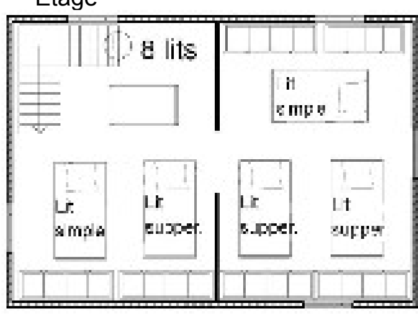


Maison du Chêne

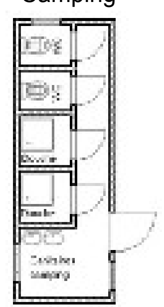
Rez-de-chaussée



Etage

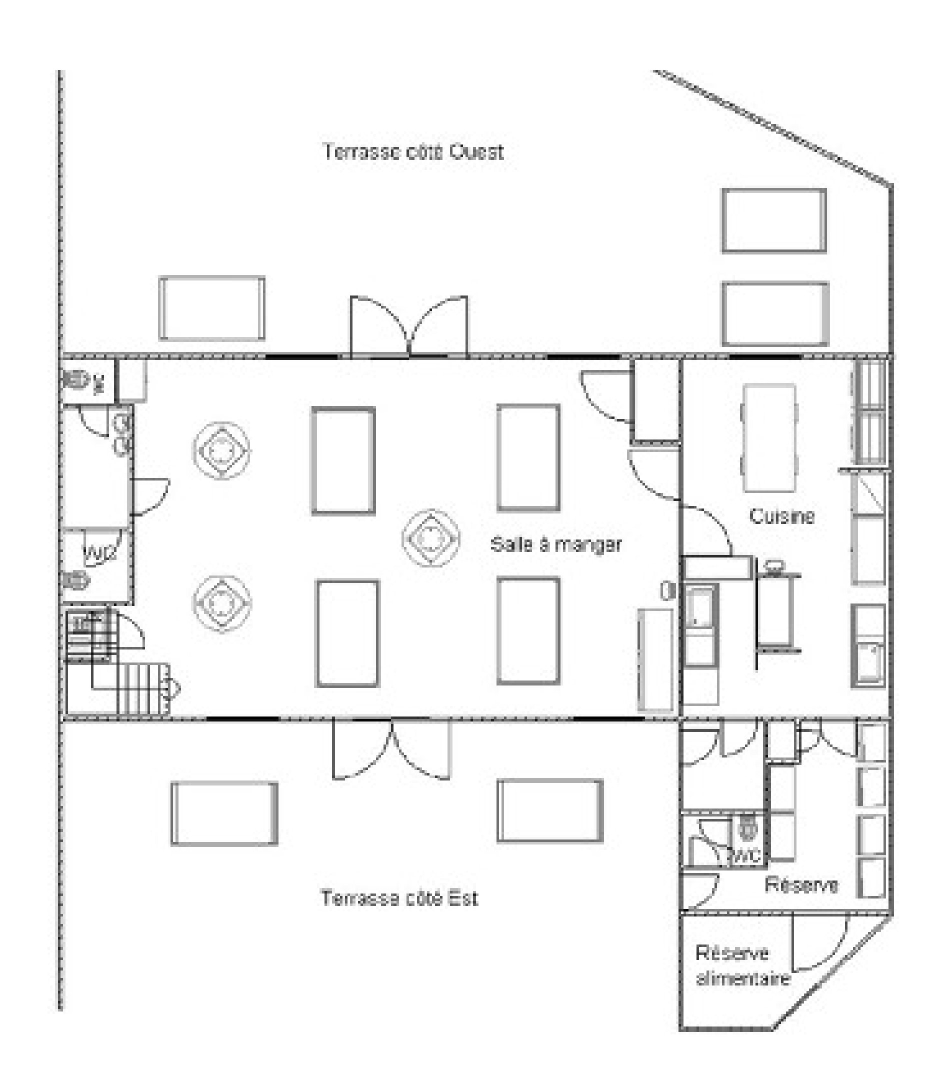


Camping

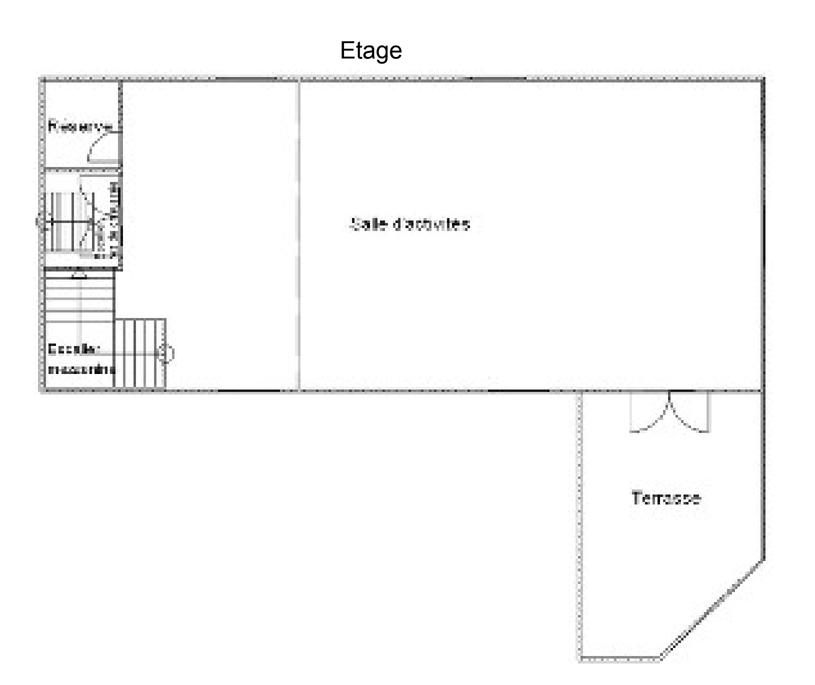


Maison de l'Erable

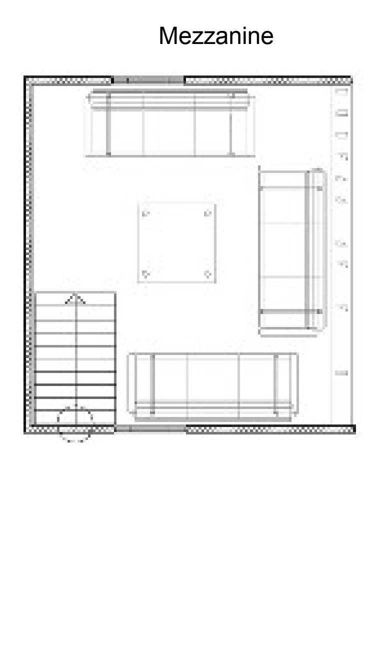
Rez-de-chaussée



Etage



Mezzanine



1.2.6 Son fonctionnement

Le centre du Croux accueille :

- En pension complète de 8 à 15 jours :

- Des enfants de 4 à 14 ans pour des séjours vacances poneys / environnement.
- Des adolescents de 14 à 17 ans pour des randonnées équestres.

- En pension complète de 1 à 8 jours :

- Des enfants de la maternelle au collège pour des classes environnement poneys.

- À la journée :

- De l'équitation scolaire.
- Des activités poneys nature samedi et dimanche

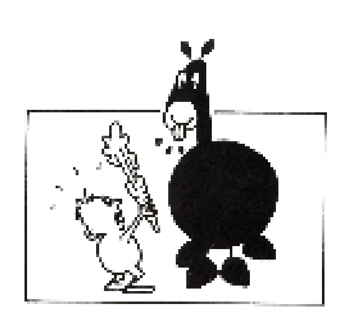
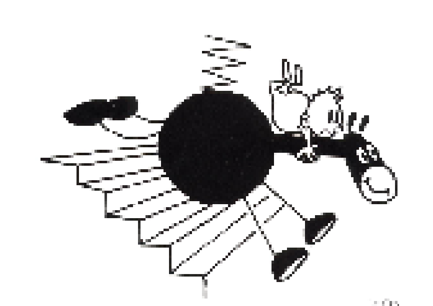
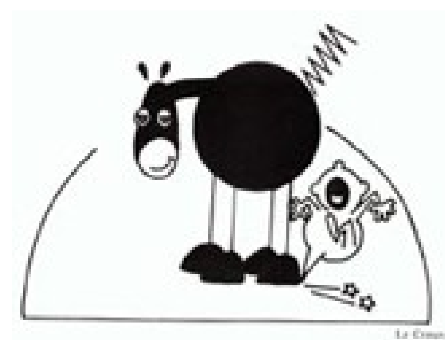
- Le centre du Croux organise :

- Des week-ends et des journées poneys /environnement pour des groupes ou des familles,

Le remplissage annuel est d'environ 10 000 journées/ enfants.

1.2.7 Ses adhérents

Ils viennent par l'intermédiaire de comités d'entreprise, de mairies ou collectivités, de centres de formation, de fédérations de loisirs, de groupes ou associations.
L'association reçoit aussi des individuels.

1.3 ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

1.3.1 Buts de l'Association

Notre société occidentale souffre de perte de valeurs, d'individualisme, d'éloignement de la nature.
Les valeurs familiales évoluent et rendent instables les repères de l'enfant.

L'homme fait partie intégrante de la nature et, à ce titre, se doit d'entretenir un équilibre qu'il faut respecter.
L'homme a un impact évident sur la dégradation de la planète par ses activités et sa manière de consommer. La Terre est menacée par des catastrophes graves : pollution, réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles. Nous avons donc pour devoir de préserver la planète pour les générations futures…

Partant de ces constats, le but de l'association est de contribuer, en complémentarité de l'école et de la famille, au travers du lieu d'accueil du centre nature du Croux et de ses activités, à:

1. Développer des valeurs de citoyenneté (respect d'autrui, de la civilité, du partage et pour certains de la solidarité vis-à-vis des autres…)
2. Sensibiliser les jeunes à la protection de notre environnement
3. Servir d'apprentissage à une bonne hygiène de vie (repos, toilette, repas…),
4. Participer à des manifestations ludiques et/ou artisanales, pour que les enfants réalisent et complètent leurs connaissances et leur savoir-faire.
5. Apprendre et connaître les différences (géographique, sociale, physique,…) .

1.3.2 Orientations éducatives

- Autonomie de l'enfant en le plaçant au cœur de nos activités afin qu'il apprenne à être décideur et acteur en le rendant plus responsable.
- Placer l'écologie au centre de nos priorités éducatives : dans le contenu des animations, dans la construction des bâtiments, le choix de la nourriture, sensibilisation à l'environnement (découvrir la nature pour mieux la comprendre et donc la protéger)
- Réaffirmer les fondamentaux de la vie en collectivité : individualisation du temps de vie de l'enfant (réveil échelonné, temps calmes)
- Respect de soi et des autres.

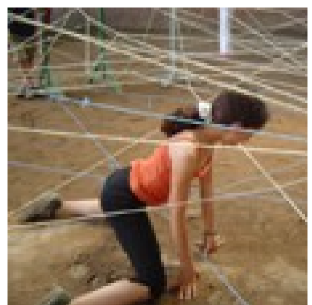
1.3.3 Mise en action

La pédagogie du projet

Le projet permet de structurer notre action, de la formaliser, afin que chaque membre du bureau, des permanents, de l'équipe pédagogique aille dans le même sens. C'est le contrat moral entre les différents protagonistes.

Le projet va fixer les objectifs à atteindre. Le choix de ces objectifs détermine le choix des moyens et des méthodes. De ce projet naîtra l'organisation, l'esprit des activités, le rôle de chacun.

L'équipe de permanents a créé ce **Guide classe poney / environnement**, véritable outil pédagogique afin d'être le garant de nos orientations.






La pédagogie par le jeu

Le Croux est avant tout un centre pédagogique et non un lieu d'enseignement sportif. Tout intervenant pédagogique doit donc avoir une approche ludique.

« Le jeu est une activité physique et intellectuelle non improvisée et gratuite à laquelle on s'adonne pour se divertir et en tirer un plaisir ».
Pour qu'une activité soit considérée comme un jeu, elle doit donc être volontaire, gratuite, et exécutée par plaisir.

Le jeu est un système éducatif complet. Il permet de développer les capacités intellectuelles, affectives, corporelles et d'expression laissant beaucoup d'initiative et de liberté à l'enfant.

Le jeu permet à l'enfant de :

- faire l'apprentissage d'une certaine vie sociale,
- d'imiter l'adulte,
- d'exprimer ce qu'il redoute
- d'être plus décideur
- de renforcer ses capacités d'autonomie, d'imagination
- d'adapter sa participation selon ses capacités.

Par le jeu, notre rôle de pédagogue est de donner à l'enfant l'envie et le plaisir de pratiquer une activité, de développer chez lui, imaginaire, expression, créativité, capacité motrice, confiance en soi, socialisation etc.. L'activité reste un moyen au service des objectifs fixés et non une fin en soi.

Maintenant, il est vrai aussi que certains jeunes sont demandeurs d'une approche plus sportive, plus technique, essentiellement les « ados ». Il est bien évident que nous sommes là pour répondre à cette demande. Dans les deux cas, cela implique des membres de l'équipe une double compétence : technique et pédagogique.






Notre conception de l'encadrement

L'Association Morvandelle du Croux a bâti ses références sur la qualité de ses prestations et leur encadrement est primordial pour la réussite de ceux-ci. En conséquence, nous sommes exigeants et intransigeants envers les intervenants, permanents ou vacataires, équipe technique ou pédagogique. Encadrer un séjour signifie d'une part, respecter le projet d'animation tel que nous le concevons et d'autre part, participer à la préparation et au bilan du séjour.

Toute l'équipe d'animation (permanents, vacataires, intervenants équestres et ERE,…) prend en charge la globalité du projet et en assume son rôle éducatif et pédagogique. L'action des animateurs doit être en cohérence avec le projet pédagogique mis en place par l'équipe. Une activité quelle qu'elle soit se pense toujours en termes d'objectifs, de progression et d'évaluation.

Les salariés de l'association ne sont donc pas des adultes en marge de cette société. Ils restent des adultes référents vis-à-vis des jeunes. Cela exige de leur part d'avoir une attitude, un comportement, un discours en adéquation avec les modèles de la société familiale et scolaire. La sécurité physique, affective et morale doit être à tout moment assurée.

1.4 Les engagements du Croux

1.4.1 Nos engagements écocitoyens

Constat

- L'homme fait partie intégrante de la nature, ils entretiennent ensemble un équilibre qu'il convient de respecter.
- Les cinquante dernières années ont témoigné d'une activité humaine de moins en moins en prise avec la nature (consumérisme, industrialisation sauvage, surexploitation agricole ...) au mépris des générations futures.

Pourquoi une charte ?

Au Croux nous pensons que nous pouvons changer notre mode de vie pour préserver notre planète et ses ressources naturelles, et pour mieux vivre ensemble.

Cette conviction transpire dans toutes nos activités. Cette charte présente les aménagements et modes de fonctionnement qui nous engagent à mieux respecter la nature et les générations à venir.

Notre engagement

Nous proposons chaque fois que cela est possible de mettre en place des actions en faveur de la préservation de notre environnement.

Nous nous engageons à développer des actions dans les domaines suivants :

- Vie participative	- La gestion des déchets
- L'alimentation	- La gestion des transports
- La consommation de l'eau	- La biodiversité
- La consommation d'énergie	- Nos consommations et achats
- L'habitat	- L'économie locale

Vie participative

- Les séjours de vacances enfants comporte des temps d'échange et de débat.
- Nous accordons une place importante à la vie collective au travers de la répartition des tâches de la vie quotidienne entre les participants: mettre la table, rangement et entretien du matériel.
- Au sein des activités, les participants sont invités à être solidaires et à s'entraider
- Les équipes pédagogiques créent les conditions d'appropriation des règles de vie et confient des responsabilités aux participants

Notre association est présente au sein de réseaux représentatif de son activité (FFE, UNAT, Ligue de l'enseignement ...)

L'alimentation
- Nous utilisons des produits locaux et de saisons à chaque repas
- Autant que les moyens le permettent nous proposons une alimentation biologique fraîche et préparée sur place.
- La viande peut-être présente en quantité suffisante sous d'autres formes qu'une portion individuelle.
- Les goûters doivent être le plus souvent réalisés par les cuisinières et complétés par un fruit de saison,
- Une alternative aux sodas et confiseries industrielles sera proposée aux enfants.

La consommation de l'eau
- Les enfants sont invités à apporter une gourde afin de limiter l'achat de bouteilles d'eau et gobelets en plastique.
- Dés que nous changeons une chasse d'eau, nous la remplaçons par un système double flux.
- La consommation de l'eau fait l'objet d'un échange ludique avec les enfants et d'un affichage pédagogique dans chaque sanitaire.
- Progressivement, les douches et lavabos sont équipés d'un bouton poussoir avec température préalablement réglée.
- Nous utilisons l'eau de pluie (récupérateur d'eau) pour arroser les fleurs du Croux et le potager.
- Nous utilisons l'eau des sources pour abreuver les poneys chaque fois que cela est possible.

La consommation d'énergie
- Nous remplaçons progressivement les ampoules à incandescence et halogènes par des ampoules à basse consommation.
- Les bureaux sont équipés de multiprises coupe –circuits afin d'éteindre les appareils en veille.
- A la fin de chaque séjour, les radiateurs sont mis en position hors-gel.

L'Habitat
- Dans chacune de nos réhabilitations nous respectons l'habitat traditionnel.
- Lors de nos prochains chantiers, nous souhaitons isoler et rénover avec des matériaux écologiques.

La gestion des déchets
- Le tri sélectif doit être organisé et respecté par tout le monde (public et personnel).
- Nous limitons l'utilisation des sacs poubelles en plastique et nous privilégions les sacs poubelles biodégradables.
- Nous utilisons le crotin comme engrais naturel et le mettons à la disposition de ceux de nos visiteurs qui souhaient en avoir usage.

La gestion des transports
- Pour limiter notre consommation de carburant, nous optimisons nos déplacements : courses groupées et covoiturage dans la mesure du possible pour les salariés et vacataires.
- Nous limitons l'usage des véhicules à moteur en utilisant, à l'intérieur du centre, d'autres moyens de locomotion (cheval, âne et vélo...).

La biodiversité
- Le Croux est un centre qui s'engage à préserver la biodiversité par la création, entre autre, d'un refuge LPO.
- Nous cultivons un jardin potager biologique qui sert de support pédagogique pour les enfants et agrémente notre cuisine.

Nos consommations, nos achats
- Nous utilisons du matériel de bureautique éco-responsable (papier recyclé …).
- Nos produits d'entretien sont, dans la mesure du possible, écologiques.
- Nous invitons nos hôtes à utiliser des produits hygiéniques écologiques.
- Nous privilégions l'achat de produits issus du commerce équitable.

Economie locale
- Nous maintenons une activité de loisirs à destination d'un public de proximité.
- Nous privilégions les fournisseurs et sous traitants locaux.
- A compétence égale, nous privilégions l'emploi local.

1.4.2 Projet Ecosffère

ECOSFFERE, une démarche de développement durable d'établissement
En 2005, le Croux s'est engagé avec Alterre Bourgogne (Agence régional pour l'environnement en région Bourgogne) dans l'opération Ecosffère et expérimente le processus de labellisation environnementale porté par cette opération autour de plusieurs objectifs opérationnels :

- favoriser une alimentation responsable
- favoriser une consommation responsable de papier, de fournitures et de matériel
- favoriser une consommation responsable de l'eau
- favoriser une consommation responsable de l'énergie
- développer une gestion responsable des déchets
- réduire les nuisances sonores engendrées par l'établissement et/ou les activités
- favoriser les déplacements écoresponsables
- améliorer la sécurité et l'hygiène dans l'établissement
- respecter, valoriser et favoriser la biodiversité et le rapport à la nature

Cette démarche s'agit à la fois d'intégrer la prise en compte de l'environnement dans le fonctionnement de la structure et de faire émerger des comportements éco-responsables de la part du personnel et du public fréquentant l'établissement.

Ce projet ambitieux se concrétise par des actions très concrètes :
- La création d'un refuge LPO
- Le tri et le recyclage des déchets
- L'exploration d'une équitation autrement
- Le projet de chauffage en plaquette.

PARTIE II – FONCTIONNEMENT

2.1 Organisation des classes

Données pratiques

Descriptif de la (des) classe(s)

Le nombre, la répartition et le niveau des élèves sont les éléments de base pour établir une proposition de fonctionnement. Une liste d'élèves ainsi qu'un questionnaire à remplir sont remis aux enseignants à la réservation. Ils devront nous être renvoyés dès que possible.

L'équipe intervenante

Toute l'équipe de permanents n'intervient pas forcément à chaque séjour. L'emploi du temps de l'équipe est organisé en fonction des groupes accueillis.

L'encadrement des activités équestres est effectué par du personnel du Croux compétent et diplômé, répondant aux exigences de la législation en vigueur : monitrices BE (brevet d'état) pour les activités à poneys et animateurs natures qualifiés « BTS GPN » option animation.

Les locaux et le matériel mis à disposition

Une ou plusieurs maisons d'habitation sont attribuées en fonction de la répartition filles / garçons des élèves. Une grille de répartition permet ensuite de prévoir les couchages.

Une salle d'activité est automatiquement à disposition de la classe dans le ou les bâtiments affectés. La salle polyvalente est utilisée en fonction des besoins de chacun des groupes.

Le rendez-vous de préparation.

Une rencontre d'avant séjour est mise en place afin de valider la cohérence du travail de l'équipe, du projet pédagogique et des orientations du Croux. Cette rencontre permet de faire connaissance avec une partie de l'équipe, de repérer les lieux, de mettre en place le projet de la classe. Il est utile de nous préciser toute méthode pédagogique particulière adoptée par l'école ou l'enseignant, afin que l'équipe s'y adapte.

Le dossier administratif

Les documents nécessaires à l'Inspection Académique (programme, diplômes) sont remis à l'enseignant lors de sa rencontre avec un permanent du centre.

Pour les classes de Bourgogne, la demande d'aide au Conseil Régional de Bourgogne est à remplir et à co-signer par l'école et le centre d'accueil.

D'autres documents internes au centre sont remis ou envoyés afin de préparer et valider le séjour.

Le programme d'activités

En fonction des éléments fournis par la classe et de la durée du séjour, un programme d'activités personnalisé est proposé. Il tient compte des différents éléments concernant la vie du centre, la législation, la sécurité, l'effectif et l'équilibre du nombre de séances par groupe. Des fiches pédagogiques pour chaque séance sont en cours d'élaboration. Elles peuvent être consultées sur place.

Le planning est proposé avec des activités présentées sous forme de séances de 2 à 3 heures selon l'âge des enfants. Les activités équestres se pratiquent par groupes de 12 enfants et les activités de découverte de la nature en groupe "classe". Dans certains cas, les classes seront mélangées pour équilibrer les groupes.

Les permanents

Un permanent référent est présent à l'arrivée et au départ. Une courte réunion est prévue le jour d'arrivée en fin de matinée entre les enseignants et l'équipe du Croux qui encadre la classe afin de faire connaissance, communiquer les dernières informations et valider le programme d'activités.

Un permanent partage le repas de midi avec la classe.
Il est toujours possible de rencontrer un responsable au secrétariat entre 9h00 et 18h00.
En dehors de ces horaires une permanence est assurée par téléphone. Les noms et numéros des personnes de permanence sont communiqués à l'arrivée.

Le bilan
Un questionnaire de satisfaction est remis à l'enseignant à la fin du séjour. Ce bilan permet d'adapter et d'améliorer les séjours suivants.

2.2 Prestation inclues dans le forfait

2.2.1 L'hébergement






- **Locaux**

Selon l'effectif de votre classe, nous vous attribuerons des locaux, certains peuvent être occupés en parallèle par d'autres groupes, les repas seront alors pris en commun, en deux services ou dans votre bâtiment.

- **Ménage**

Le ménage est effectué chaque matin entre 9 et 12 heures par du personnel permanent sauf les jours de départ. Il est important de respecter et de faire respecter le travail du personnel d'entretien (par exemple : ranger au préalable ses affaires, quitter ses chaussures avant d'entrer, attendre que le sol soit sec avant de traverser…).

Parce que cela fait partie du projet du Croux, les enfants rangent leur chambre, font leur lit, veillent à ne rien laisser au sol, mettent leur linge sale dans un sac, étendent leurs serviettes de toilette et rangent blousons chaussures,… Il est souhaitable d'éviter les allers et retours des enfants dans les chambres pendant la journée.

Les valises vides sont rangées dans les endroits prévus à cet effet (placards, caves, grenier).

Les chambres peuvent aussi être visitées lors d'inspections ou de visites de responsables d'organismes.

- **Fourniture des draps**

Ils sont fournis par le Centre uniquement pour les séjours des forfaits de 8 ou 10 jours, pour les autres séjours, chacun devra apporter un duvet ou une paire de draps. La fourniture de draps est facturée.

- **Lavage du linge**

Le linge ne sera lavé par le Centre que pour des séjours supérieurs à une semaine sauf cas particuliers ou d'urgence. Dans la buanderie, machines à laver et sèche-linges sont utilisés lors des plus longs séjours. Le personnel d'entretien s'efforce de prendre soin des vêtements des enfants mais n'est pas à l'abri d'un incident. Par conséquent, il est recommandé de ne pas donner aux enfants des vêtements fragiles. À la campagne et en côtoyant les animaux, les enfants se salissent ; il est normal qu'au retour le contenu de la valise ne soit pas aussi propre qu'au départ. Les enfants sont aidés par les accompagnateurs pour prendre en charge leurs vêtements et affaires personnelles.

Le ménage est fait régulièrement dans tous les lieux, mais n'hésitez pas à nous communiquer d'éventuelles remarques

2.2.2 La restauration

Les repas sont pris à la salle à manger commune. Il est possible dans certains cas de prendre le petit-déjeuner ou un autre repas en autonomie dans les bâtiments d'habitation.

Il est souhaitable que les adultes mangent à table avec les enfants, moment éducatif et d'échanges qu'il est important de partager avec eux.

Il convient de respecter les horaires.

Les enfants participent à chaque repas avec les adultes, à la mise du couvert, au débarrassage et au balayage.

2.3 L'activité nature

L'éducation à l'environnement doit viser la transformation des attitudes, des comportements, et permettre aux élèves de prendre conscience de leur responsabilité individuelle et collective dans la préservation de l'environnement.

Une classe environnement en six phases :
- Faire exprimer les représentations
(pré-acquis) : identifier les connaissances et les lacunes
- Eveiller : enrichir les représentations et stimuler la curiosité par une sortie contact qui sollicite l'émotion, les sens, la curiosité.
- Comprendre : répondre aux interrogations, explorer, enquêter, expérimenter, créer imaginer, jouer et enfin synthétiser les informations recueillies.
- Agir et participer : tester ses nouvelles connaissances au quotidien et tendre vers l'écocitoyenneté.
- Transmettre : communiquer ce qui a été entendu, compris, acquis.
- Evaluer : faire un bilan

Des thèmes suivant les cycles :

►Les p'tits Robin des bois / ***Découvrir le monde***
Thème spécialement adapté aux classes maternelles pour découvrir la nature de manière ludique, sensorielle et imaginaire. L'adulte aide l'enfant à percevoir l'environnement, au moyen de jeux, d'activités manuelles, d'expression corporelles et orales.

Exemples d'activité qui peuvent être proposés :
Balade sensorielle en forêt (la forêt de Monsieur Mulot)
La forêt du grand père châtaignier (comment poussent les arbres ?)
Les petites bêtes de la forêt (les insectes terrestres)
Les petites bêtes du ruisseau (les insectes aquatiques)
Sur la piste des animaux (les mammifères)
Création artistique dans la nature / musique verte / cuisine verte

►Découvrons la forêt morvandelle / Cycle 2-Cycle 3
Immersion dans la forêt Morvandelle, forêt refuge, forêt nourricière, forêt productrice…
Thème qui permettra de s'immerger et tisser des liens avec la nature et appréhender la complexité de l'environnement, de ses écosystèmes et la place de l'homme.

Exemples d'activité qui peuvent être proposés :
Découverte de la forêt (Les essences d'arbre, Cycle de vie de l'arbre, Les métiers du bois …)
La faune du sol (les insectes terrestres)
Sur les traces d'animaux (les mammifères)
La chaîne alimentaire
Paysage en Morvan (l'homme et le paysage)
…

► Etude de milieux / Cycle 2-Cycle 3-Collège
Immersion dans différents milieux naturels, la forêt, le bocage, la haie, le ruisseau,…
Utilisation de la pédagogie de projet et de diverses approches : scientifiques et techniques, sensorielles et imaginaires,…
L'étude d'un milieu conduit à deux grand domaines : d'une part la notion de gestion, de protection, de conservation de la nature et de la biodiversité et d'autre part à l'émerveillement.

Exemples d'activité qui peuvent être proposés :
La forêt
La haie
Les zones humides
…

► L'éco citoyenneté, au jour le jour / Pour tous les cycles

Au cours d'une classe découverte, les enfants apprendront au quotidien les gestes en faveur de l'environnement : Trier, mieux consommer, … cependant nous pouvons aborder l'un de ces sujets sur une plus longue durée.

-Le monde des déchets (la gestion des déchets) / Utilisation de la malle pédagogique Rouletaboule
-L'eau, une ressource à préserver (la gestion et la consommation de l'eau) Ricochets
- …

D'autres thématiques environnementales peuvent être traitées, si vous souhaitez travailler sur un projet pédagogique particulier, nous sommes à votre entière disposition pour élaborer ensemble ce projet.

2.4 L'activité équestre

Elle permet à l'enfant de vivre une expérience avec le poney, de découvrir et expérimenter une équitation de loisirs tout en profitant d'un cadre privilégié.

Chaque enfant apprend à s'occuper du poney qu'il monte. Il va le chercher ou le reconduire au pré, le panse et l'harnache. C'est ce poney qu'il utilisera ensuite chaque jour.

Les enfants sont répartis par groupe de 12 maximum par monitrice. Deux enfants s'occupent d'un poney afin d'assurer la sécurité et permettre un bon fonctionnement.

Cette activité est encadrée par des salariés permanents de la structure, Brevet d'Etat (BE) ou Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE). Les animateurs vacataires interviennent sous la responsabilité pédagogique des personnes référentes et compétentes pour encadrer ce type d'activité. Le projet d'animation s'articule autour des impératifs liés à certaines contraintes spécifiques à l'activité équitation (utilisation des poneys, présence des intervenants qualifiés)

Exemples d'activités possibles :
Apprentissage des bases
Balades en forêt
Jeux équestres (parcours, « kermesse »...)
Voltige, Attelage
Découverte de la vie de l'élevage : nourriture, soins, entretien du cheptel
Utilisation de CD Rom et de cassettes vidéos,
Hippologie sous forme de jeux et de tests : les parties du corps, les robes, l'harnachement, l'entretien des cuirs, la vie du poney, la découverte d'un métier lié à l'équitation,

La durée relativement courte des séjours ne permet pas aux enfants d'acquérir un bon niveau d'équitation, l'objectif étant avant tout de les familiariser avec l'animal, et pour ceux qui connaissent déjà l'équitation de l'approcher autrement.

Les poneys étant réservés aux enfants, il est rarement possible d'en disposer pour les enseignants.

2.5 L'accueil

L'arrivée a lieu à partir de 9 h00. Les enfants s'installent dans les locaux. Si les horaires ne sont pas respectés, il n'est pas possible que le centre s'engage à fournir toutes les prestations.

Les enfants sont accueillis à l'arrivée par un permanent du Croux (responsable ou animateur), les valises sont déchargées et installées dans les différentes maisons d'habitation.

Un grand jeu par équipe est organisé le premier jour afin que les enfants découvrent les lieux, le personnel, les consignes de vie.

2.6 Le départ

Le départ a lieu à partir de 17h00, un pique-nique pour le voyage de retour peut être fourni si besoin.

Les lits seront défaits après le dernier petit-déjeuner. Les inventaires et rangements des valises feront l'objet d'une attention

particulière. Attention aux affaires éparpillées (selleries, salle à manger).

Un rangement global des locaux utilisés sera organisé.

Le temps disponible du dernier après-midi permet de faire le bilan, de terminer un travail manuel, de faire un journal, les dernières photos, l'adieu aux poneys s'ils sont sur place ou une dernière promenade.

2.7 L'encadrement

Les accompagnateurs : il faut prévoir 1 adulte pour 10 enfants (enseignant, animateurs, aides-éducateurs, parents...).

Le transport

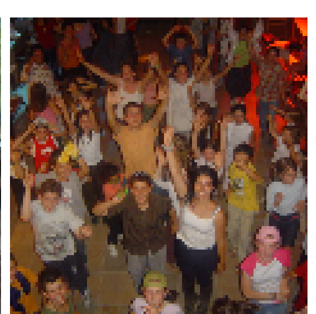
Les temps « classes » et soirées : pour les veillées, il est possible d'emprunter des fiches animations et le matériel correspondant (à voir lors de la réunion de préparation).

L'hygiène corporelle, les repas, les repos : les adultes doivent se répartir par bâtiment afin d'encadrer les enfants pour la vie quotidienne et assurer une présence durant la nuit.

L'assistance sanitaire : Il est indispensable qu'un enseignant ou un des accompagnateurs soit titulaire de l'AFPS.

Le rangement des locaux mis à disposition

La validation du programme et le suivi des activités

2.8 Une journée type

8h00 : Petit déjeuner, toilette, habillage, rangement des chambres avec les accompagnateurs.

9h00 : Activité équestre ou animation environnement.

12h00 : Temps libre : courrier, jeux… et mise du couvert.

12h30 : Repas servis aux enfants dans la salle à manger, débarrassage du couvert, balayage de la salle.

13h30 : Temps calme

14h00 : Activité équestre ou animation environnement.

17h00 : Goûter, temps libre ou temps classe.

18h00 : Douches et rangement avec les accompagnateurs.

19h15 : Mise du couvert et dîner à la salle à manger.

20h00 : Veillée avec les accompagnateurs et les enseignants.

2.9 Les règles de fonctionnement

Règles de fonctionnement Croux

Dans ce chapitre sont abordées les informations indispensables pour la connaissance du fonctionnement de la structure qui vous seront utiles.

Les locaux, les lieux collectifs

- **Le bureau secrétariat**

C'est le lieu de travail des permanents. Les enseignants peuvent, si besoin, les rencontrer pendant la journée. En l'absence de ceux-ci, les bureaux sont fermés.

- **La salle du personnel**

Ce lieu est réservé au personnel permanent en pause et est un lieu non fumeur.

- **La cuisine**

La cuisine et la réserve alimentaire sont installées au bâtiment Erable. Pour des raisons évidentes d'hygiène, l'accès de la cuisine est limité au personnel de cuisine.

- **L'infirmerie**

Le centre dispose d'une infirmerie pour les petits soins. Une trousse de secours sera fournie à chaque groupe qui se déplace en dehors du centre. Nous demandons aux enseignants de se munir de leurs médicaments personnels.

- **La chambre d'infirmerie**

Elle est utilisée par un enfant qui serait malade ou en attente de recevoir le médecin.

- **Les sanitaires**

Nous demandons aux enfants de respecter les salles de douches et de veiller à leur remise en état

- **Les écuries**

Nous utilisons les écuries pour le pansage lorsqu'il fait mauvais temps ou très chaud. Les enfants n'y entreront qu'avec leurs animateurs. Seuls les adultes sont autorisés à monter dans les greniers à foin.

- **Le parking**

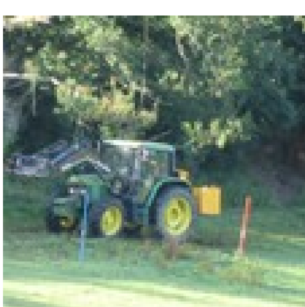
Le petit parking à l'entrée du Croux est réservé aux visiteurs. Le personnel ou les personnes en séjour disposent d'un parking aménagé sur le chemin après les écuries. Il est recommandé de rouler au pas sur la route accédant au centre et au parking afin d'assurer la sécurité des enfants.

- **Les champs alentours**

Ils ne nous appartiennent pas tous et certains sont la propriété d'agriculteurs. Nous vous demandons donc d'éviter d'y aller pour la cueillette ou les jeux sans en demander l'autorisation. Dans tous les cas, il est indispensable de toujours refermer les barrières.

- **Les enclos du Croux**

Il faut éviter que les enfants grimpent sur les barrières et qu'ils ouvrent les portes des enclos. Nous préférons aussi qu'ils n'entrent pas dans les enclos afin de laisser les poneys manger et se reposer.

2.10 Les salles d'activité

- **Les salles d'activités**

Le matériel pédagogique (costumes, jeux de société, petit matériel) est accessible dans une pièce indépendante à côté de la salle du personnel. Le stock de matériel, la bibliothèque, les outils pédagogiques pour les animations environnement, pouvant être prêtés sur demande, se trouvent dans l'annexe de la salle polyvalente de l'Erable.

Les salles polyvalentes de chaque maison dans lesquelles du matériel sera mis à disposition peuvent être consacrées à des ateliers précis. Une grande salle d'activités (espace multimédia, audiovisuel, salon et tables) est située dans le bâtiment de l'Érable. Nous vous demandons de respecter les lieux et de les tenir toujours propres et rangés après utilisation. Le rangement fait partie intégrante des activités avec les enfants au même titre que le rangement des chambres ou de la sellerie.

- **L'espace bibliothèque**

Il est géré par l'animateur ERE et pour chaque document sorti, une fiche d'emprunt sera remplie. Cet espace contient de la documentation qui peut être mise à disposition pour la préparation d'activités ou pour les enfants. Elle sera donnée dans une caissette pour être prêtée dans les différents bâtiments d'habitation.

L'inventaire du matériel disponible vous sera remis par le responsable pédagogique






Le matériel

- **Matériel mis à disposition**

Documentation dans le domaine de l'équitation, du milieu naturel, de l'animation,
Bibliothèque et ludothèque,
Jeux extérieurs fixes : bacs à sable, tables de ping-pong et d'autres, tels que raquettes, ballons, foulards...
Matériel audio-visuel :

- Un projecteur diapositives
- Une sono lecteur de cassettes et CD
- Une télévision moniteur et un magnétoscope
- Un ordinateur PC
- Une imprimante
- CD Rom pédagogique
- Cassettes vidéos

- **Les véhicules**

Les véhicules du centre sont exclusivement réservés au fonctionnement de la structure

Le Croux possède un minibus de 9 places, réservé au fonctionnement interne (par exemple : conduire les enfants à un pré éloigné du centre).

- **Les clés**

Un trousseau de clés des bâtiments mis à disposition de la classe est confié aux enseignants à l'arrivée.

- **Objets de valeur et affaires personnelles**

Il est fortement déconseillé aux enfants d'en apporter et l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vols. Pour les objets personnels, en cas de stricte nécessité, ils pourront être rangés dans les bureaux.

Les enseignants et les accompagnateurs pensent à apporter réveil, vêtement de pluie, bottes et chaussures d'intérieur.

2.11 La communication

- **Le téléphone**

Il est possible de recevoir des communications dans la cabine téléphonique dont le numéro est le **03 85 82 51 04**. Le centre a pour principe de limiter, pour des raisons pratiques et d'équité, les appels pour les enfants. Mais, l'enseignant reste seul maître de cette gestion. Ce téléphone est à disposition pour vos appels personnels. Il fonctionne avec une carte. Il est possible de se procurer une carte sur place.

Dans tous les cas, il est possible de prendre au secrétariat les messages destinés à la classe. Le numéros du secrétariat est **03 85 82 56 07.** Il est néanmoins à noter que cette ligne est réservée aux appels administratifs (renseignements, inscriptions, transports, comptabilité ...). Les appels sont pris dans la journée de 9 h à 18 h, sauf le week-end.

Le téléphone portable est déconseillé au centre pour les enfants (réseau faible, risque de bris et de perte ...)

- **La messagerie pour donner des nouvelles du séjour**

Il existe des serveurs de messagerie gratuite. Le centre utilise « 1 2 3 Séjours » C'est un service téléphonique d'information des familles pendant les classes. Les informations concernant cette messagerie sont à demander lors de la préparation du séjour. L'enseignant peut, avec ce système, enregistrer des nouvelles à l'intention des familles avec un groupe d'enfant.

- **Le courrier par lettre, courriel ou fax**

Le courrier arrive au centre chaque matin ; pour recevoir du courrier personnel, mentionner sur l'enveloppe « enseignant en classe au Croux » en plus des noms et prénoms. Le facteur passe vers 12 heures. Le courrier au départ sera donné au secrétariat afin qu'il soit ensuite posté.

Les enfants peuvent recevoir :

- des lettres à leur nom et prénom avec « classe de l'école » à l'adresse suivante
LE CROUX 711990 SAINT LEGER SOUS BEUVRAY.

- des courriels sur lecroux@lecroux.fr

Nous demandons de n'envoyer ni pièces jointes, ni photos et d'indiquer dans tous les cas les noms et prénoms des enfants.

- des fax au 03 85 82 59 77.

- **Les visites**

Les visites d'inspection sont possibles mais surtout de responsables d'organismes venus en repérage. Il convient de les orienter vers un permanent. Si la classe souhaite recevoir des parents, collègues ou autre visiteurs, il suffit de le signaler à la responsable pédagogique.

2.12 L'argent de poche et le magasin

- **L'argent de poche**

Celui-ci reste à l'initiative de l'enseignant et n'est pas obligatoire. Quelques cartes postales et souvenirs peuvent être achetés au Croux à « notre petit magasin »

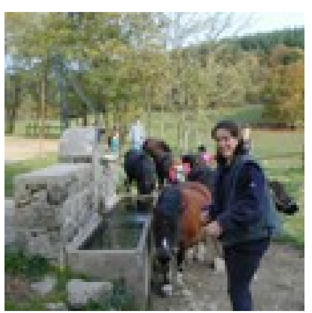
- **Le magasin**

Le personnel du Croux tient un magasin où les enfants pourront acheter cartes de téléphone, cartes postales, souvenirs du Croux. L'objectif bien sûr n'est pas de faire de l'argent, mais de permettre aux enfants d'avoir accès à tout ce dont ils ont besoin sans avoir à se rendre au village et gérer leurs achats comme dans un magasin près de chez eux. Le moment et la fréquence du « petit magasin » est à convenir entre l'enseignant et le responsable du Croux.

2.13 Le tabac

Le Centre Nature du Croux respecte la loi sur le tabagisme. A cet effet, un lieu en extérieur et hor du centre est réservé aux fumeurs.

Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux, ainsi que dans les cours et terrasses.

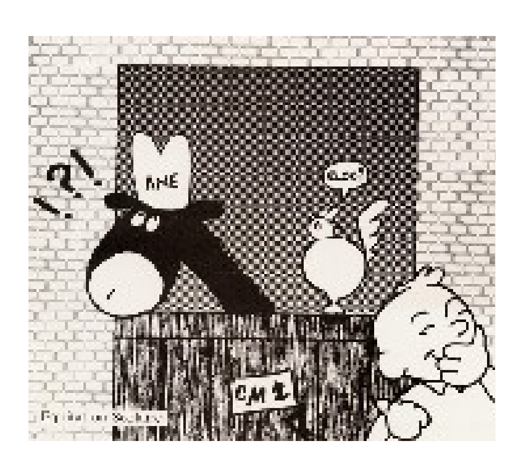
2.14 Les consignes de sécurité

Il est préférable que nous sachions toujours où se trouve chaque groupe, pour cela il faut signaler tout changement de programme ainsi que tout déplacement.

En cas d'incendie, l'équipe respectera les consignes d'évacuation affichées dans le bâtiment.

Un exercice en début de séjour peut être organisé pour qu'enfants et adultes puissent prendre conscience de ces mesures. Les bâtiments du Châtaignier et du Chêne sont équipés de système d'alarme à incendie très sensible qui se déclenchent parfois après une micro coupure d'électricité. Après avoir vérifié qu'il n'y a effectivement pas d'incendie, composer le code 211 pour réarmer le système et reprendre le cours de la vie quotidienne.

`



PARTIE III – MODE D'EMPLOI POUR L'ORGANISATION D'UNE CLASSE PONEY/ ENVIRONNEMENT

POUR L'ORGANISATION DES CLASSES

Introduction

Vous venez de nous contacter pour l'organisation éventuelle d'une classe poney au sein de notre Centre. Pour vous permettre de faire connaissance avec le fonctionnement de notre structure, nous vous faisons parvenir notre brochure accompagnée de ce guide.

Réservations d'options

Si vous êtes intéressés par une classe poney, il est indispensable de nous contacter rapidement, pour poser une option et réserver des dates. Nous pouvons vous rencontrer, vous faire visiter notre structure et vous aider à préparer votre projet. En fonction du nombre de jours et de l'effectif, nous vous enverrons un programme correspondant à votre choix. Vous devrez ensuite confirmer les dates de votre réservation par courrier en précisant l'intitulé auquel la convention devra être établie.

Convention d'accueil de classes

Lorsque les dates seront fixées, une convention vous sera expédiée en double exemplaire dont l'un devra nous être renvoyé signé.

Prix

Les prix sont établis au forfait de 1 à 8 jours et apparaissent sur la fiche jointe à "la documentation classe". Ils comprennent l'hébergement en pension complète et sont hors transport. Les visites de sites sont en supplément. Une adhésion par classe est obligatoire pour l'année. Si les horaires des forfaits ne sont pas respectés, nous ne pouvons pas nous engager à fournir toutes les prestations.

Paiement

Après la signature de la convention, une facture d'acompte de 25% du séjour vous sera envoyée. Seul le paiement de cette facture ou un engagement écrit (dans le cas de paiement par des collectivités locales) validera définitivement la réservation. Une autre facture de 25% vous sera envoyée deux mois avant l'arrivée et le solde de la facture vous parviendra à l'issue du séjour.

Préparation

Un travail commun entre l'enseignant et l'équipe du Croux est indispensable pour la préparation du projet ainsi que pour son suivi pendant le séjour. Le dossier administratif ponctue les différentes étapes de préparation.

Confirmation

Le programme récapitulant le déroulement de votre séjour vous sera envoyé quand il sera définitivement établi.

Bilan

Une fiche de bilan pour votre classe vous sera remise à la fin de votre séjour ou vous sera postée. Vous pourrez ainsi nous faire part de vos remarques, de vos suggestions ou de vos critiques. Il est important que vous nous la renvoyiez afin que nous puissions en tenir compte, si besoin, pour les classes suivantes.

Pour nous contacter

Pour toutes les questions administratives, prises d'options, réservations, conventions, facturation, organisation du séjour et fonctionnement, prenez contact avec l'équipe du Croux,
par téléphone : 03 85 82 58 38 - 03 85 82 56 07, ou par courriel : lecroux@lecroux.fr

Spécial région Bourgogne

Préambule

Le centre du Croux est référencé auprès du Conseil Régional dans le cadre de séjours "découverte de l'environnement", permettant aux écoles de Bourgogne d'obtenir une aide financière pour découvrir l'environnement de leur région.

Critères des séjours destinés à être retenus par la Région
Une aide financière de 15 € par jour et par enfant est attribuée aux conditions suivantes :
Appartenir aux départements suivants : 71-21-58 et 89,
Le séjour doit être au minimun de 3 jours pleins consécutifs,
Des activités sur le thème de l'environnement (forêt, faune, flore, respect de l'environnement, lecture du paysage, ...) doivent être réalisées,
Les activités sur le thème de l'environnement devront être encadrées par un animateur agréé.

Un projet pédagogique cohérent (et non une juxtaposition de demi-journées hétéroclites) préparé préalablement par l'enseignant avec l'aide du responsable du séjour du centre d'accueil. Il fait apparaître les motivations de la classe, les objectifs pédagogiques, le programme.

Modalités
Pour obtenir l'aide financière (qui sera déduite de la facture finale), le dossier devra :
Être rempli conjointement avec le centre d'accueil,
Être envoyé au Conseil Régional au minimum deux mois avant le début du séjour,
Attendre la prise en compte puis l'avis favorable de la commission du Conseil Régional,
Remplir conjointement avec le centre d'accueil les fiches d'évaluation de l'enseignant et de la structure d'accueil,
Le centre d'accueil envoie les fiches d'évaluation, l'attestation de présence et un double de la facture finale au Conseil Régional en fin de séjour,
Le Conseil Régional verse directement l'aide au centre d'accueil

Coordonnées du service au Conseil Régional_

Conseil régional de Bourgogne - Isabelle Sautereau

17, boulevard de la Trémouille BP 1602 - 21035 DIJON Cedex

Tel : 03 80 44 35 05 - Fax : 03 80 44 35 85

Séjour personnalisé

Possibilités

Sur le principe de la classe Poney Environnement il est possible de mettre en place un séjour personnalisé. Les intervenants spécialisés ainsi que les frais (transport, frais divers) sont en sus. Tous les projets sont envisageables.

Exemples

Poney et arts plastiques

Environnement et arts plastiques

Poney et environnement et danse

Culture et patrimoine







